

RÔLE DES PARTIES PRENANTES DU « PARC NATIONAL HISTORIQUE CITADELLE, SANS-SOUCI, RAMIERS » : PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ET GESTION DURABLE

Revue Haïtienne de la Culture

Volume 1

Numéro 1

Pages : 1-8

Année de publication : 2025

© Le Scientifique, 2025

<https://lescientifique.org/rhcvolume1numero1>



Marc-Donald VINCENT¹

Résumé

Depuis sa création en 1978 par décret présidentiel et son inscription en 1982 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR), situé dans le Nord d'Haïti, constitue le creuset la culture et de la postérité haïtienne. Ainsi, divers projets financés par le gouvernement haïtien et des organisations internationales ont favorisé un meilleur fonctionnement de ce Parc National et une bonne implication de ses principales parties prenantes. Toutefois, le PNH-CSSR est confronté à un ensemble de menaces, contraintes et risques qui fragilisent sa gestion et sa durabilité. À cet effet, cet article analyse le rôle des parties prenantes impliquées dans la gestion et le développement du PNH-CSSR. Pour ce faire, l'article a suivi une démarche méthodologique inscrite dans des méthodes scientifiques d'observation systématique et d'étude de cas. En conséquence, l'analyse des informations recueillies débouche sur des perspectives de développement et de gestion durable.

Mots-clés : Gestion durable, parties prenantes, perspectives de développement, PNH-CSSR.

Abstract

Since its creation in 1978 by presidential decree and its inscription in 1982 on the UNESCO World Heritage List, the National Historical Park Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR), located in the North of Haiti, has been the crucible of Haitian culture and posterity. Thus, various projects funded by the Haitian government and international organizations have promoted better functioning of this National Park and good involvement of its main stakeholders. However, the PNH-CSSR is faced with a set of threats, constraints and risks that weaken its management and sustainability. To this end, this article analyzes the role of the stakeholders involved in the management and development of the PNH-CSSR. To do this, the article followed a methodological approach inscribed in scientific methods of systematic observation and case study. Consequently, the analysis of the information collected leads to perspectives for development and sustainable management.

Keywords: Sustainable management, stakeholders, development prospects, PNH-CSSR.

1. Introduction

Face aux défis du changement climatique (Nguyen & Jones, 2022 ; Atapattu, 2015), les aires protégées sont un outil important pour favoriser la protection de la biodiversité (Gatti, 2025 ; Urbano, *et al.*, 2024 ; Hoffmann, 2022). Elles permettent de conserver le patrimoine naturel et culturel afin de subvenir aux besoins des populations locales (Worboys, *et al.*, 2015). À

¹Auteur correspondant, *Institut des Sciences, des Technologies et Études Avancées d'Haïti (ISTEAH)*, Génipailler, Milot, Haïti, vmarcdonald@gmail.com

l'échelle mondiale, d'importantes zones sont reconnues d'utilité publique à des fins de conservation et préservation des aires protégées (Exantus, et al., 2023 ; Starnes, *et al.*, 2021 ; Antoine, 2017). Parmi ces aires protégées, le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR) est l'un des hauts lieux de la biodiversité d'Haïti, un lieu de mémoire de l'identité historique et de la postérité haïtienne, et un espace de loisir où se cristallise la culture haïtienne (Vincent, 2022 ; Vincent, *et al.*, 2022 ; Demesvar, 2015).

Entant que Parc habité par plus de 3000 personnes en majeure partie à l'entrée du Parc soit à Bonnet-à-l'Evêque, Milot (Mairie de Milot, 2021), il fait face à des problématiques pouvant handicaper son développement et sa gestion durable. Ainsi, ses principales parties prenantes à savoir les Guides, les Marchands de souvenirs, les Meneurs de chevaux, les Artisans, les populations locales et ses partenaires ne sont pas sans conséquences sur le devenir du PNH-CSSR. Ils peuvent affecter le Parc ainsi que ce dernier peut les affecter. Dans cette optique, il a été institué, en août 2012, un Comité Interministériel de Gestion (CIG) du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers présidé par le Premier Ministre ou, par délégation, par le Ministre de la Culture afin d'en favoriser une gestion saine suivant la politique publique nationale. Suite à l'institution de ce Comité Interministériel stratégique, une structure opérationnelle de gestion provisoire, l'Autorité de Gestion du Parc (AGP), a été créée afin de coordonner les activités des organismes gouvernementaux principaux impliqués dans la préservation des sites du Parc. Face à des contraintes budgétaires, il a fallu attendre la Sous-composante A.2 du Projet de préservation du patrimoine et appui au secteur touristique (PAST) de la Banque Mondiale qui prévoyait un appui à la gestion du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers pour que cette structure provisoire eût vu le jour en Octobre 2018. C'est dans cette perspective, le PAST allait appuyer la mise en place de l'Autorité de Gestion du Parc (AGP) et l'élaboration d'un Plan de Gestion du Parc.

Malgré l'implication des acteurs du Parc et des résultats probants obtenus dans différentes initiatives – notamment celles du ministère de la culture, du ministère du tourisme, du ministère de l'environnement, de l'UNESCO, de la Banque Mondiale, etc. – le PNH-CSSR fait encore face à des contraintes majeures et est loin d'être un outil de développement économique. À cet effet, on se demande comment les parties prenantes du PNH-CSSR peuvent contribuer au développement de cette zone protégée, et quelles stratégies peuvent être mises en place pour améliorer leur implication et pour préserver les patrimoines naturels et culturels de ce Parc. Car, l'identification et l'implication des parties prenantes favorisent le succès des initiatives mises en œuvres dans les aires protégées habitées et une gestion plus durable et synergique

(Isumbisho, *et al.*, 2021 ; Kouassi, 2021 ; Bourgeois & Hurteau, 2018). À partir des leçons apprises dans les initiatives implémentées dans ce Parc, cet article identifie les principales parties prenantes du PNH-CSRR et leur implication y relative, puis propose des perspectives pouvant favoriser son développement et sa gestion durable. Suite à cette section, les sections suivantes présentent l'évolution du PNH-CSSR et discutent du rôle des parties prenantes du Parc pour conclure avec des perspectives de développement et de gestion durable.

2. Évolution du Parc National Historique

Le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR) est un territoire intermunicipal habité (Vincent, 2022). Il est reconnu en Haïti tant qu'à l'échelle mondiale pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère (Cameron & Herrmann, 2018 ; Monroe, 2017 ; Demesvar, 2015 ; Moise, 2015). Selon De Cauna (2023), le plus important site du PNH-CSSR, la Citadelle Laferrière aussi appelée Citadelle Henry, est d'une part l'incontestable sémiophore identitaire d'Haïti à préserver et transmettre pour les habitants actuels de la première république noire du monde, et d'autre part un lieu de mémoire unique en son genre et le monument militaire le plus important par ses dimensions et le plus connu par son histoire, de la Caraïbe. À cet effet, ICOMOS (2015) eût à relater que « *les monuments du Parc National Historique d'Haïti sont les premiers à avoir été bâtis par des esclaves d'origine africaine ayant conquis leur liberté* ».

Le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers remplit une triple mission pour Haïti, notamment une fonction de biodiversité par rapport à son patrimoine naturel, une fonction culturelle par rapport à son patrimoine matériel et immatériel, et une fonction économique par rapport au développement du tourisme dans cette aire. D'abord, c'est le plus important patrimoine culturel haïtien inscrit, depuis 1982, sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Le PNH-CSSR couvre une superficie de 27 km² avec un modelé montagneux d'une saisissante beauté (Saint-Fleur & Lima, 2021 ; MEF, 2018). Ce Parc National Historique est créé par arrêté présidentiel en date du 29 août 1978 et se trouve dans quatre (4) communes : Milot, Dondon, Plaine du Nord et Grande Rivière du Nord (Vincent, 2021). Quelques années plus tard soit en 1982, le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers est inscrit sur la liste de sites du patrimoine mondial (De Cauna, 2023). Toutefois, il faisait face à de nombreux problèmes, dont la dégradation de l'environnement, le vandalisme, les incendies, les conflits entre habitations, la pauvreté des populations résidentes, les menaces d'extinction d'espèces animales et végétales, l'absence de plan de gestion et d'une structure de gestion du

PNH-CSSR pouvant aider au développement durable du tourisme dans le Nord. Considérant ses défis, il a été institué, en août 2012, un Comité Interministériel de Gestion (CIG) afin de coordonner les activités des organismes gouvernementaux principaux impliqués dans la préservation des sites. Aussi, considérant les contraintes de fonctionnement empêchant l'établissement réel de l'autorité de gestion provisoire du Parc comme convenu, il a fallu attendre la Sous-composante A.2 du projet PAST de la Banque Mondiale qui prévoyait un appui à la gestion du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers pour que cette structure eût vu le jour en Octobre 2018. Dans cette perspective, le PAST a appuyé, d'une part, la mise en place de l'Autorité de Gestion du Parc (AGP) provisoirement de concert avec le Ministère de la Culture et de la Communication (MCC), le Ministère du Tourisme (MT), le Ministère De l'Environnement (MDE), l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN) et l'Unité Technique d'Exécution (UTE). D'autre part, le PAST a appuyé l'élaboration du Plan de Gestion du Parc sous la direction l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO).

3. Rôle des parties prenantes du Parc National Historique

Se positionnant en milieu rural sur quatre communes du département du Nord d'Haïti, le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers est confronté à de nombreux problèmes économiques (extrême pauvreté), social (manque de services sociaux de base, conflits entre habitations), politiques (intérêts divergents) et environnemental (dégradation de l'environnement du Parc). Ces problèmes requièrent une gestion intégrée et participative qui implique inclusivement les acteurs du Parc en prenant en compte leurs besoins et en les impliquant activement dans les prises de décisions pouvant les affecter directement ou indirectement.

Les acteurs clés exerçant des activités socioéconomiques au niveau du PNH-CSSR sont multiples. Les Guides touristiques sont ceux qui accompagnent, guident ou informent les différentes personnes, les touristes qui pénètrent et/ou visitent le Parc. Les Meneurs de chevaux se réfèrent aux acteurs qui mènent les touristes avec leurs chevaux pour visiter les différents sites du Parc. Les Marchands de souvenirs désignent ceux qui vendent des produits artistiques et artisanaux dans le Parc. Les Artisans sont des professionnels qui font un travail manuel et exercent une technique traditionnelle (art) à leur propre compte, aidés souvent de leur famille et d'apprentis. Entre autres, d'autres acteurs comme les exploitants agricoles et les résidents du Parc vivifient le Parc grâce à leurs activités socioprofessionnelles. Ainsi, le Parc National

Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers constitue un système mettant en relation le patrimoine culturel matériel (Citadelle, Palais Sans-Souci, Ramiers, Chapelle royale de Milot, etc.), le patrimoine naturel (zone clé de biodiversité), le patrimoine culturel immatériel (traditions), les acteurs diversifiés (Guides, Meneurs de chevaux, Artisans, Marchands de Souvenirs, etc.). À ce système s'ajoutent les décideurs politiques (primature, MCC, MDE, MT, ISPAN, CIG, structure de gestion du Parc, etc.), ceux des collectivités territoriales (mairies, CASECs) et des partenaires internationaux et des organisations locales. Au cœur de ce système se trouvent les flux qui s'expriment dans le cadre des déplacements touristiques depuis un espace émetteur vers le PNH-CSSR. Ces flux permettent l'amélioration du niveau de vie des populations habitant le Parc. En ce qui concerne les principaux acteurs exerçant des activités dans le Parc, la figure (1) présente leur nombre suite à un sondage effectué en mars 2022 par l'Autorité de Gestion du Parc (AGP).

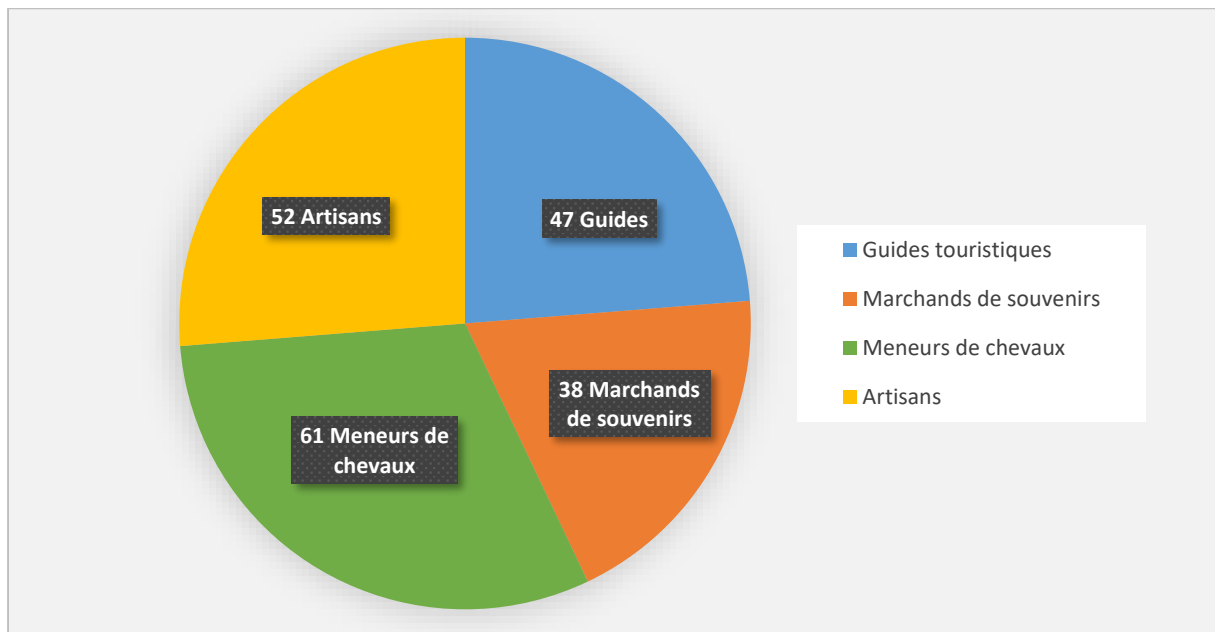


Figure 1. Nombre d'acteurs culturels œuvrant dans le PNH-CSSR

L'analyse des données de la figure (1) montre que 31 % des acteurs œuvrant dans le Parc sont des Meneurs de chevaux contre 26 % d'Artisans. La nature des œuvres varie en fonction des compétences des Artisans qui se rapprochent le plus souvent à la peinture, à l'artisanat, à la poterie et à la sculpture. Les Guides représentent 24 % contre 19 % de Marchands de souvenirs. Par ailleurs, $\frac{2}{3}$ des Guides peuvent mener des conversations en Créole, Français et Anglais et Espagnol, puis sont membres de l'Association des Guides de Milot. Quant aux Marchands de souvenirs, les produits exposés sur le marché relèvent de la peinture, de l'artisanat, de la poterie et de la sculpture. S'ajoutant à ces acteurs, les exploitants agricoles, les résidents du Parc, les

collectivités territoriales et les organisations communautaires et civiles ont chacune leur rôle à jouer dans le développement de ce Parc.

Conclusion

Après toute analyse, le Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR) fait appel à une meilleure prise en charge à travers une structure de gestion autonome ou sous la hiérarchie du Ministère de la Culture de concert avec les autres instances concernées par le Parc. Cette autorité qui aura cette charge doit être un catalyseur et un facteur important dans la quête de solution durable face à des problèmes structurels et courants des communautés du Parc, ce afin de promouvoir l'aspect serein, sécuritaire, hospitalier, développemental et touristique du Parc. Sur le plan social, cette structure doit s'inscrire dans une démarche de réduction des scènes de violences, d'insécurité et de conflits entre habitations du Parc afin d'en favoriser le vivre ensemble et le bien commun. Sur le plan économique, cette structure doit davantage mettre l'emphase sur la transition écologique et la rupture avec les pratiques d'agriculture vivrière dans les flancs de montagnes du Parc. Elle doit proposer des alternatives à certains exploitants qui agissent anarchiquement sur les ressources et monuments du Parc. Sur le plan environnemental, en plus de la sensibilisation des populations locales sur les écogestes, cette structure doit instituer un personnel de voirie dans le Parc afin de mieux gérer la salubrité du Parc. Sur le plan culturel, cette structure doit davantage organiser, avec l'appui du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) et du Ministère du Tourisme (MT), des activités d'animation culturelle dans le Parc afin de mieux transmettre les traditions culturelles liées à cette zone protégée. Ces activités permettront aussi la réduction des affluences de visiteurs vers la Citadelle qui ne peut pas absorber la pression de grande foule surtout lors du pèlerinage patriotique. Au final, de nombreuses zones du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR) nécessitent un aménagement sélectif afin d'en promouvoir l'agrotourisme et de délimiter des zones de lieux sacrés, des zones d'infrastructures légères (miradors, plateformes de camping, refuges, postes de surveillances, etc.), des zones de recherche et des zones attrayantes. En intégrant inclusivement les parties prenantes du Parc, les initiatives auront plus de chances à réussir durablement.

Références

- Atapattu, S. (2015). *Human rights approaches to climate change: challenges and opportunities*. Routledge.
- MEF. (2018). Projet de préservation du patrimoine et appui au secteur touristique [PAST].
- Saint-Fleur, W., & Lima, L. S. D. C. F. (2021). Enjeux et contraintes augmentées du développement touristique patrimonial urbain en Haïti : le cas du Cap-Haïtien et de Milot. *Bulletin de la Société Géographique de Liège*.
- ICOMOS. (2015). *Rapport sur la mission de conseil de l'ICOMOS au Parc national historique – Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (C 180)*.
- De Cauna, J. (2023). Préserver pour transmettre et faire vivre : la Citadelle Laferrière, patrimoine de l'humanité, du roi Christophe aux Nations-Unies. *Leaves*, (15), 75–91. Consulté à l'adresse <https://revues.u-bordeaux-montaigne.fr/leaves/article/view/23>
- Vincent, M-D. (2021). *Analyse des facteurs d'échec et de réussite des projets organisationnels et municipaux d'aménagement des sous-bassins versants du Parc National Historique Citadelle/Sans-souci/Ramiers au cours de la dernière décennie* [mémoire de maîtrise]. Haïti : Institut des Sciences, des Technologies et des Études Avancées d'Haïti (ISTEAH).
- Monroe, J. C. (2017). New light from Haiti's royal past: recent archaeological excavations in the Palace of Sans-Souci, Milot. *Journal of Haitian Studies*, 23(2), 5-31.
- Cameron, C., & Herrmann, J. (2018). Guidance and capacity building for the recognition of associative values using world heritage criterion (vi).
- Moïse, S. (2015). *Gestion, valorisation et protection du patrimoine culturel en Haïti pour un développement socio-économique et culturel durable: cas d'étude: Palais Sans Souci, Milot* (Master's thesis, Universidade de Évora).
- Kouassi, N. (2021). *Les aires protégées ivoiriennes à l'épreuve de l'acceptabilité sociale des pratiques de gestion durable: le cas de la forêt classée de Monogaga* (Doctoral dissertation, Université du Québec à Chicoutimi).
- Demesvar, K. (2015). *Interprétation et mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel dans les parc nationaux-Cas du Parc National Historique : Citadelle, Sans-Souci, Ramiers de la République d'Haïti* (Doctoral dissertation, Université Laval).
- Isumbisho, P. M., Mokoso, J. D. D. M., Ndayisenga, A., & Manirakiza, R. (2021). Les parties prenantes dans la gestion durable des ressources naturelles et le Bien-être des riverains autochtones « Batwa » dans un contexte de conflit. Cas du Parc National de Kahuzi-Biega à l'Est de la RD. Congo. *Geo-Eco-Trop*, 45(4), 659-669.

- Bourgeois, I., & Hurteau, M. (2018). L'implication des parties prenantes dans la démarche évaluative : facteurs de succès et leçons à retenir. *Canadian Journal of Program Evaluation*, 33(2), 236-246.
- Mairie de Milot. (2021). *Potentiel fiscal de Milot*. Milot : Services urbanisme et service fiscal.
- Vincent, M. D., Thelus, L., Pierre, O., Garçon, Y., Toussaint, F., & Delphin, S. (2022). *Évaluation finale de la sous-composante A. 2 du projet PAST : mise en place d'une Autorité de Gestion du Parc (AGP)*. Autorité de Gestion du Parc (AGP).
- Vincent, M. D. (2022). *Synthèse des réalisations & leçons apprises dans la gestion du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNH-CSSR) : Octobre 2018-juillet 2022*. Milot, Haïti : Autorité de Gestion du Parc (AGP).
- Antoine, J. N. (2017). *Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES)*. MICT & MTPTC.
- Nguyen, M. H., & Jones, T. E. (2022). Building eco-surplus culture among urban residents as a novel strategy to improve finance for conservation in protected areas. *Humanities and Social Sciences Communications*, 9(1), 1-15.
- Hoffmann, S. (2022). Challenges and opportunities of area-based conservation in reaching biodiversity and sustainability goals. *Biodiversity and Conservation*, 31(2), 325-352.
- Urbano, F., Viterbi, R., Pedrotti, L., Vettorazzo, E., Movalli, C., & Corlatti, L. (2024). Enhancing biodiversity conservation and monitoring in protected areas through efficient data management. *Environmental Monitoring and Assessment*, 196(1), 12.
- Gatti, R. C. (2025). Ecological Peace Corridors: A new conservation strategy to protect human and biological diversity. *Biological Conservation*, 302, 110947.
- Starnes, T., Beresford, A. E., Buchanan, G. M., Lewis, M., Hughes, A., & Gregory, R. D. (2021). The extent and effectiveness of protected areas in the UK. *Global Ecology and Conservation*, 30, e01745.
- Exantus, J. M., Cambrone, C., Bezault, E., & Cézilly, F. (2023). Contrasted avian communities between two protected areas in the metropolitan area of Port-au-Prince, Haiti.
- Worboys, G. L., Lockwood, M., Kothari, A., Feary, S., & Pulsford, I. (Eds.). (2015). *Protected area governance and management*. Anu Press.